

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Serge Péloquin	Maire	100 687	17 044	8 822	
Dominique Ouellet	Conseiller	24 725	12 363		
Jocelyn Mondou	Conseiller	24 725	12 363	808	404
Patrick Péloquin	Conseiller	24 725	12 363		
Benoît Guévremont	Conseiller	24 725	12 363		
Martin Lajeunesse	Conseiller	24 725	12 363		
Olivier Picard	Conseiller	24 725	12 363		
Sylvie Labelle	Conseiller	24 725	12 363		
Stéphane Béland	Conseiller	24 182	12 091		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).